



# PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL PLAN MERCREDI

---

Du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2025

Délibérations relatives au PEDT de la collectivité :

- Délibération n°16.11.67.8 relative au renouvellement du Projet Éducatif Territorial (PEDT)
- Délibération n°17.10.75.1 Avenant N°1 au PEDT à la suite de la modification des rythmes scolaires
- Délibération n°18.10.63.6 Avenant au PEDT à la suite de la mise en place du « plan mercredi »
- Délibération n°21.12.72.7 Avenant portant prolongation du Projet Éducatif Territorial

## Porteurs et coordination du PEDT 2022-2025

Nom du maire ou du président d'EPCI porteur de ce PEDT : Stéphanie GUEU VIGUIER

Adresse : Mairie de Ballainvilliers, 3 rue du petit Ballainvilliers 91160 Ballainvilliers

Nom du Directeur des services à la famille : Anne BRIAND

Téléphone : 01.64.48.58.55

Mail : [anne.briand@mairie-ballainvilliers.fr](mailto:anne.briand@mairie-ballainvilliers.fr)

**Nom du Coordinateur du PEDT**

France ROUSSELIÈRES, cheffe de service Enfance-Education-Jeunesse-Restauration

Téléphone : 01 64 48 49 76

Mail : [france.rousselieres@mairie-ballainvilliers.fr](mailto:france.rousselieres@mairie-ballainvilliers.fr)

## PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Ballainvilliers est une commune française située en Essonne et membre de l'Agglomération Paris-Saclay, au sud de la région de l'Île de France.

Les 395 hectares de Ballainvilliers sont divisés en 6 quartiers dont 36,5 % d'espaces urbanisés.

- Beaulieu : Quartier résidentiel de maisons individuelles et plusieurs entreprises
- Villebouzin : Quartier à dominance de maisons individuelles et maisons de ville, 3 résidences d'habitats collectifs, 1 hôpital gériatrique, commerces (restaurant, garage). À cela s'ajoutent des programmes immobiliers livrés en 2023 composés essentiellement de logements sociaux.
- Les Hauts Fresnais : quartier résidentiel livré en 2014 et une autre livraison prévue entre 2021 et 2022, des maisons individuelles et des résidences d'habitat collectif (accession et sociaux).
- Centre bourg : Quartier à dominance de maisons individuelles et maisons de ville, quatre résidences d'habitat collectif, commerces (pharmacie, boulangerie), et plusieurs entreprises. Deux programmes immobiliers courant 2023/2024, des résidences d'habitats collectifs essentiellement.
- Les Berges du Rouillon : Zone commerciale
- La Bâte : Zone résidentielle et commerciale

### 1. Recensement de l'existant

#### - Le public

Public concerné par le PEDT : nombre total d'enfants de 3 à 11 ans : 532.

- Enfants scolarisés en maternelle : 190
- Enfants scolarisés en élémentaire : 342
- Enfants scolarisés sur le secondaire : l'ensemble des jeunes de 11 à 17 ans (pas de recensement précis)

Ci-dessous, les tableaux communiqués par l'INSEE. Cela permet de constater que les données entre les services de la mairie et de l'INSEE sont plutôt similaires.

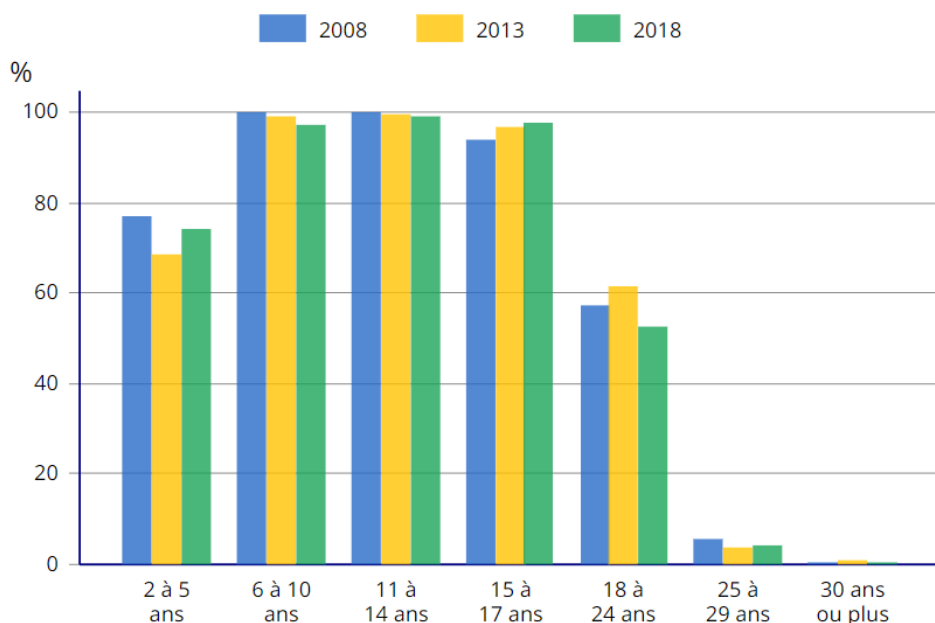
#### FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2018

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la population scolarisée en %		
			Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	266	198	74,3	74,2	74,4
6 à 10 ans	345	335	97,0	97,0	97,0
11 à 14 ans	268	266	99,1	98,8	99,5
15 à 17 ans	209	204	97,6	96,1	99,0
18 à 24 ans	376	198	52,8	48,4	57,1
25 à 29 ans	278	11	4,0	4,8	3,4
30 ans ou plus	2 717	17	0,6	0,5	0,8

Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

#### FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge (en %)

##### FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge (en %)



Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021.

On peut noter une augmentation des effectifs maternels entre 2013 et 2018 compensée par une diminution des effectifs élémentaires.

Ainsi, les chiffres INSEE permettent d'estimer le nombre de jeunes âgés de 11 à 17 ans susceptibles de fréquenter le service jeunesse soit 613 adolescents.

## - Les établissements

École(s) maternelle(s)	2
École(s) élémentaire(s)	2
Collège(s)	0
Lycée(s)	0
<b>Total :</b>	<b>4</b>

- Groupe scolaire les Marais : 8 rue de la voie verte, 91160 Ballainvilliers.
- Groupe scolaire les Hauts Fresnais : 101, route de la grange au cercle, 91160 Ballainvilliers.

Une fois que les élèves ont fini leur scolarité à l'école primaire, ils peuvent poursuivre leurs études dans différents établissements, situés à proximité de la commune de Ballainvilliers.

Les collèges les plus proches de Ballainvilliers sont :

- Collège Pablo Picasso à Saulx-les-Chartreux (le plus fréquenté par les ballainvillois),
- Collège du Sacré Cœur à la Ville du bois,
- Collège Louis Pasteur à Longjumeau,
- Collège André Maurois à Épinay sur Orge,

Les lycées les plus proches de Ballainvilliers sont :

- Lycée polyvalent Jacques Prévert à Longjumeau,
- Lycée des métiers Jean Perrin à Longjumeau,
- Lycée du Sacré Cœur à la Ville du bois,
- Lycée d'Ile de France à Villebon sur Yvette.

## - Fréquentations des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) 2021/2022

### Activités périscolaires

Accueils pré et post scolaires :

- Ecole des Marais : 60 enfants
- Ecole des Hauts Fresnais : 40 enfants

Mercredis : 90 enfants

Pause méridienne : 420 enfants

### Activités extrascolaires

ALSH - vacances scolaires : 80 enfants

Club ados : 24 jeunes

Il convient de préciser qu'une évolution est attendue dans les prochains mois compte tenu de la livraison de plusieurs programmes immobiliers sur la commune. D'autres programmes sont également en cours de travaux, les livraisons sont prévues en 2023.

## DIAGNOSTIC DES RESSOURCES ET DES BESOINS

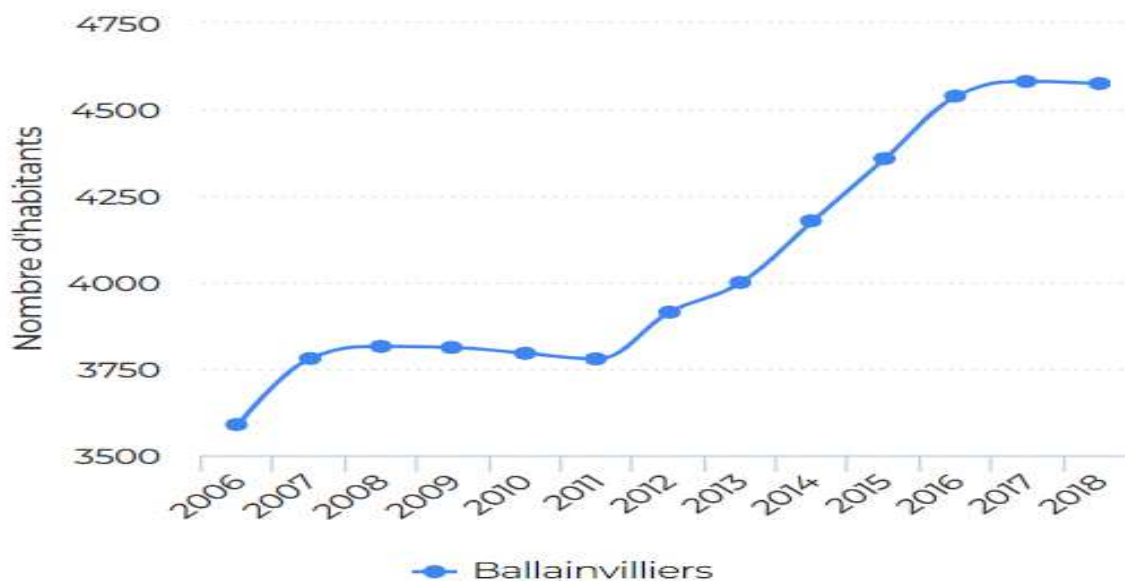
### 1. Démographie et sociologie

La population de Ballainvilliers connaît une croissance démographique constante depuis plusieurs années soit + 14.4% entre 2013 et 2018. Cette augmentation va persister sur les années à venir au vu des programmes immobiliers en cours.

En 2018, Ballainvilliers comptait 4575 habitants (cf. Graphique : nombre d'habitants à Ballainvilliers)

## Nombre d'habitants à Ballainvilliers

(source : Linternaute.com d'après l'Insee)



Cette augmentation démographique a donc pour conséquence d'augmenter les besoins, notamment en matière d'équipements scolaires et d'Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) pour recevoir les enfants de la commune.

Nombre d'habitants par tranche d'âge à Ballainvilliers		
Données 2018 / INSEE	Nombre d'habitants	% de la population
Moins de 15 ans	996	21.8%
15 – 29 ans	862	18.8%
30 – 44 ans	1020	22.3%
45 – 59 ans	880	19.2%
60 – 74 ans	504	11%
75 ans et plus	271	5.9%

On constate que + 21.8% de la population a moins de 15 ans et qu'elle est susceptible de fréquenter nos accueils de loisirs.

Familles avec ou sans enfant de Ballainvilliers		
Données 2018 / INSEE	Nombre de familles	Pourcentage de familles
Familles sans enfant	473	26.8%
Familles avec un enfant	325	25.3%
Familles avec deux enfants	376	29.2%
Familles avec trois enfants	92	7.2%
Familles avec quatre enfants ou plus	19	1.5%

## 2. Besoins répertoriés

- Les accueils périscolaires et extrascolaires ont pour but d'offrir aux familles un mode de garde de qualité afin de leur permettre d'aller au travail en toute sérénité.
- Au vu de l'augmentation des logements sur notre territoire, il est nécessaire d'agrandir notre accueil de loisirs sur le groupe scolaire des Hauts fresnais. Est programmée, l'augmentation de la capacité d'accueil avec la création de salles supplémentaires avec un aménagement de ces espaces.
- Les besoins ont été répertoriés grâce à un questionnaire remis aux familles mais également lors d'échanges entre les différents acteurs éducatifs de la commune, notamment les équipes d'animation stables depuis de nombreuses années. Elles connaissent parfaitement les enfants et les familles ce qui permet de répertorier plus facilement les attentes et les besoins.
- A la lecture des questionnaires diffusés aux familles, il apparait qu'un grand nombre d'enfants ne pratiquent pas d'activités sportives. Il est primordial d'inculquer cette culture du sport dans le cadre des activités périscolaires et extrascolaires par une pédagogie novatrice. L'enjeu est donc d'aider les enfants à réaliser un minimum d'activités physiques par jour pour leur bien-être.
- Les enfants sont de moins en moins tournés vers les livres compte tenu de l'attractivité des écrans et des jeux vidéo. Un partenariat avec la médiathèque est essentiel afin qu'ils découvrent de manière ludique cet endroit et leur donner envie de s'y rendre sur leur temps libre.
- Nous constatons également que lors de leur arrivée en CP, les enfants savent de moins en moins utiliser une paire de ciseaux ou se débrouiller seuls. La motricité fine doit être développée dès la maternelle afin de leur permettre d'acquérir plus d'autonomie lors des activités réalisées au sein des accueils collectifs.
- Les enfants ont le besoin de développer l'estime de soi en affirmant leurs propres choix et en construisant des projets qui leurs tiennent à cœur. Au sein des accueils de loisirs, il est donc primordial de leur offrir cette liberté dans le déroulement des journées.

## 3. Atouts du territoire

La commune possède des accueils de loisirs opérationnels et des équipes diplômées, investies sur les différents temps d'accueils :

- Des équipes stables et diplômées qui interviennent sur tous les temps de l'enfant ;
- Un service jeunesse en reconstruction qui a pour objectif de se développer afin d'accueillir les jeunes de 11 à 17 ans ;
- Un directeur et un animateur jeunesse dont la mobilisation sur la pause méridienne favorise des passerelles entre les structures ACM/jeunesse, et permet une continuité des actions et une prise en considération des rythmes de chacun ;
- Un pôle enfance – jeunesse, dynamique et volontaire ;
- Un partenariat déjà en place dans les écoles avec la mise en commun du matériel, une communication autour des difficultés rencontrées et des points forts d'organisation, des projets transversaux grâce au plan mercredi et une synchronisation des règles de vie entre les temps périscolaires et scolaires ;
- Un tissu associatif important tant au niveau culturel que sportif ;
- Des locaux dédiés uniquement aux différents accueils afin de ne pas être sur des locaux partagés ;
- Une population en constante augmentation depuis plusieurs années ;
- L'existence de réunions régulières entre les différents partenaires éducatifs (écoles, élus, personnels encadrants, parents d'élèves...) ;
- Des formations régulières des personnels ;

- Des équipements sportifs laissés en priorité aux accueils de loisirs ;
- Une médiathèque.

#### 4. Contraintes du territoire

Notre territoire est divisé en plusieurs quartiers. Certains d'entre eux sont excentrés du centre-ville et donc éloignés des installations communales (médiathèque, le parc du château, stade...).

Notre territoire est mal desservi par les transports en commun. Recruter des animateurs sur des contrats courts comme la pause méridienne est parfois complexe notamment si les candidats ne sont pas véhiculés. Cette absence de transports pose également aux jeunes ballainvillois des difficultés pour se déplacer sur le territoire de la commune, assez étendu.

Il en est de même lorsque les structures d'accueil souhaitent se rendre sur des lieux de loisirs et de culture. L'utilisation de transports privés est donc obligatoire et les coûts élevés représentent une dépense importante pour la commune. En revanche, le passage à la semaine des quatre jours a permis de donner un vrai contenu à la journée du mercredi, avec la mise en place de projets d'animation.

La commune possède un tissu associatif très actif et riche dans sa diversité mais pour le moment le partenariat est quasi inexistant. L'intervention de ces associations sur les différentes structures permettraient de faire découvrir aux enfants de nouveaux domaines de compétences et par la même occasion pourrait générer des inscriptions supplémentaires pour ces associations.

L'absence d'enseignement secondaire sur le territoire de la commune pèse sur la structure jeunesse qui rencontre des difficultés à attirer l'attention des jeunes de 11 à 17 ans. Ce constat nécessite d'engager une vraie réflexion quant au déploiement des loisirs à destination des jeunes.

#### 5. Un tissu associatif dense

Nous avons sur la commune un nombre important d'associations offrant des prestations diverses. Des clubs de sport mais également des associations à destination des seniors. Que ce soit pour faire une activité sportive ou culturelle, chacun pourra trouver son bonheur.

Deux associations majeures, l'Association Culture Loisirs et Évasion de Ballainvilliers (ACLEB) et l'Amicale Des Aînés (ADA/RSAB) proposent un large panel d'activités. Il y a également 13 autres associations proposant des activités à leurs membres.

À ce jour, nous n'avons pas de partenariats établis avec les associations. Tenues par des membres bénévoles, nos demandes de collaboration restent sans réponse. Nous espérons grâce à ce nouveau PEDT, favoriser les échanges et construire des projets collaboratifs.

## BILAN DU PEDT PRÉCÉDENT 2018/2021

### 1. Présentation de son périmètre d'action

#### - Tranches d'âges visées et structures concernées

Le précédent PEDT a été établi pour les enfants des écoles maternelles, élémentaires et de l'enseignement secondaire, de 11 à 17 ans.

Le territoire est composé de deux groupes scolaires avec sur chacun d'eux, un accueil pré et post scolaire. Un accueil de loisirs fonctionne également les mercredis et durant les vacances scolaires.

Le PEDT visait :

- L'accueil préscolaire de 7h à 8h30, l'accueil du soir de 16h30 à 19h ainsi que l'accueil périscolaire du mercredi de 7h30 à 19h.

- L'accueil de loisirs extrascolaire ouvert de 7h30 à 18h30 durant les vacances scolaires à l'exception des vacances de Noël et le mois d'août où l'ouverture de la structure se fait de 8h à 18h30.
- Le club ados qui accueille les jeunes le mardi de 16h à 18h30, le mercredi de 14h à 18h30 et le vendredi de 16h à 20h. Durant les vacances scolaires, les jeunes peuvent fréquenter la structure le matin de 10h30 à 12h30 et l'après-midi de 14h à 18h30.

L'organisation de la semaine était établie de la manière suivante :

	Lundi Début / Fin		Mardi		Mercredi	Jeudi		Vendredi	
Périscolaire PEDT du matin	7h00	8h30	7h00	8h30	Mercredi périscolaire 7h/18h30	7h00	8h30	7h00	8h30
Temps scolaire	8h30	12h	8h30	12h		8h30	12h	8h30	12h
Temps scolaire	14h	16h30	14h	16h30		14h	16h30	14h	16h30
Périscolaire : PEDT	16h30	19h	16h30	19h		16h30	19h	16h30	19h
Étude	17h	18h	17h	18h		17h	18h	17h	18h

### ▪ Les objectifs éducatifs généraux du PEDT 2018/2021

En accord avec les objectifs pédagogiques des structures existantes (crèche, ALSH, Accueils pré et postscolaire), l'objectif du PEDT était de favoriser l'éveil et le développement personnel de chaque enfant en offrant un cadre protecteur et des activités suscitant sa réflexion et sa créativité ;

- Donner la possibilité aux enfants de réussir dans des activités complétant les activités scolaires (projet école/périscolaire : travailler en partenariat) ;
- Proposer une structuration d'une partie du temps de l'enfant et du jeune hors de l'école de façon qu'il en soit acteur ;
- Développer le goût du sport et l'intérêt de la culture ;
- Aménager le temps de l'enfant et du jeune pour l'amener à réussir dans des domaines variés ;
- Lui offrir un complément d'activités qui participe au développement de son autonomie.

## 2. Actions mises en place 2018/2021

Les activités proposées ont été menées par cycle :

- Annuel : un projet personnalisé par animateur, un mercredi par mois ;
- Mensuel : une thématique tous les mercredis du mois.

Finalisation de chaque cycle du Plan mercredi : chaque animateur a un projet d'animation annuel à fréquence d'un mercredi par mois. Les finalités de ces projets étaient :

- Apprendre des recettes de pâtisseries et partager les réalisations avec l'ensemble des enfants du centre ;
- Connaître les règles d'hygiène dans une cuisine ;
- Création d'un journal de l'accueil de loisirs avec une sortie mensuelle destinée aux familles, les enfants interviewent et écrivent leur chronique sur le quotidien du centre ;
- Création d'un livre : écriture d'une histoire et illustration du livre par les enfants ;
- Spectacle de djembé en fin d'année où la danse et le théâtre s'entremêlent avec la percussion des djembés ;
- Apprendre les parties du corps humain et connaître les fonctions de chacune d'elles en pratiquant différents sports ;
- Transmission des valeurs que peut apporter le sport en général ;



- Éveiller les enfants à l'éco-citoyenneté (des actions concrètes seront mises en place après une réflexion qui sera engagée avec les enfants).

Des thématiques ont été mises en place mensuellement par les animateurs chaque mercredi, la finalité de ces thèmes portaient sur :

- Sciences : séance dans un planétarium installé dans la commune et lecture de contes autour des sciences à la médiathèque ;
- Intergénérationnel : rencontre avec des enfants du centre de loisirs et la maison de retraite de la ville ;
- Noël : spectacle de Noël mis en scène par les enfants pour les parents ;
- Le monde polaire : découverte de la faune et la flore des deux hémisphères Nord et Sud ;
- Partage : chaque enfant a conçu un objet et les objets ont été partagés entre les enfants. Création d'un partenariat avec un ALSH de l'Est de la France ;
- Les pays du monde : découverte de pays, une grande exposition a été organisée par les enfants pour faire découvrir aux Ballainvillois la culture de nombreux pays ;
- L'aventure : course d'orientation et sortie à l'accrobranche ;
- Sport en folie : rencontre sportive sous forme de jeux olympiques.

### 3. Conclusion du PEDT 2018/2021

Les actions mises en place ont été menées à bien durant les quatre années d'action du PEDT.

À la suite des retours concernant le questionnaire à destination des familles, les parents souhaitent une amélioration des informations communiquées, des tarifs ainsi que des animations et matériels à disposition des enfants.

De plus, les horaires d'ouverture ont été évoqués à plusieurs reprises, souhaitant une harmonisation entre les mercredis et ceux de l'accueil de loisirs des vacances scolaires.

Ces quatre années ont également permis de pérenniser les emplois dans la filière animation avec la titularisation de 6 agents (5 animateurs et une directrice). Sur nos effectifs temps plein, nos équipes sont composées de 7 agents titulaires sur 12.

Le choix d'élaborer un nouveau PEDT était une évidence pour l'équipe municipale qui souhaite mettre un cadre en place pour les équipes d'animation. D'autre part, le projet éducatif permet d'avoir un lien particulier avec les différents acteurs éducatifs de la ville grâce au comité de pilotage.

## PÉRIMÈTRE DU PEDT 2022/2025

### ■ Organisation des accueils

- 1 accueil périscolaire sur chaque groupe scolaire : 1 sur « les Hauts Fresnais » et 1 sur « les Marais ».
- 1 accueil le mercredi. Les enfants des deux groupes scolaires sont réunis sur le centre de Loisirs des Marais.

	Accueil du matin	Temps scolaire		Temps scolaire	Accueil du soir	Étude
Lundi	7h	8h30		14h	16h30	17h
Mardi						
Jeu	8h30	12h		16h30	19h	18h
Vendredi						
Mercredi	Accueil périscolaire 7h30/19h					

## ▪ Effectifs maximaux sur les temps périscolaires (matin et soir)

Les Marais	Matin	Soir
Effectifs maximaux d'enfants accueillis	42	78
Nombre d'encadrants	3	5

Les Hauts Fresnais	Matin	Soir
Effectifs maximaux d'enfants accueillis	28	78
Nombre d'encadrants	2	5

Une évolution des effectifs est attendue sur les prochaines années avec la construction de 247 logements sur la commune.

Une extension de l'école des Hauts Fresnais est d'ailleurs en cours afin d'accueillir les nouveaux arrivants.

### La pause méridienne : Une réflexion en cours pour les années à venir

Bien que non déclarée au PEDT, la pause méridienne est un temps de socialisation, de découverte et de plaisir qui permet aux enfants de se détendre, de communiquer, de découvrir de nouvelles saveurs et de participer aux ateliers/animations proposés par les équipes d'animation.

Depuis plusieurs années, les taux d'encadrement fixés par la commune permettent à bien des égards de :

- Engager une démarche de tri-sélectif et de compostage afin d'accompagner l'enfant à devenir un citoyen responsable et respectueux de son environnement.
- Sensibiliser les enfants au goût.
- Proposer des activités ludiques, créatives et sportives (création de spectacles ; découverte de jeux collectifs, ateliers manuels ...) entre 12h et 14h afin de favoriser le développement personnel de l'enfant et l'estime de soi.
- Limiter les grands groupes pour que chaque enfant puisse s'épanouir à son rythme.
- Favoriser les passerelles entre les structures maternelles/élémentaires et la jeunesse (tous nos animateurs interviennent sur la pause méridienne).
- Veiller aux besoins des plus petits (toutes nos ATSEM interviennent sur la pause méridienne).
- Réduire le taux d'accidents.

### Effectifs maximaux sur la pause méridienne

Ecole	Les Marais	Les Hauts Fresnais
Effectifs maximaux d'enfants accueillis	270	180
Nombre d'encadrants	15	10

Taux d'encadrement appliqué à ce jour :

- 1 adulte pour 16 enfants maternels
- 1 adulte pour 20 enfants élémentaires

Actuellement, une réflexion est en cours afin d'engager une déclaration de ce temps auprès des institutions compétentes.

## ▪ **Équipes encadrantes**

Au nombre de 2 sur la ville, les Accueils de loisirs périscolaires sont encadrés systématiquement par un directeur et une équipe d'animation composée de plusieurs animateurs permanents, présents sur tous les temps de fonctionnement des accueils.

La commune compte également une structure jeunesse ouverte tous les mercredis, deux soirs par semaine (mardi et vendredi) ainsi que pendant les vacances scolaires.

### - **Les personnels de direction**

#### **Sur les temps périscolaires et ALSH**

Les deux directeurs de structures exercent leur fonction à temps plein et sont titulaires de la Fonction Publique. L'un détient le grade d'Animateur Territorial (catégorie B) et l'autre un grade d'Adjoint d'animation (catégorie C) ce qui permet selon les caractéristiques (nombre d'enfants accueils et nombre de jours de fonctionnement sur l'année) de répondre à la réglementation. Les deux directeurs de structure détiennent le BAFD (Brevet d'Animation au Fonction de Directeur).

#### **Sur l'espace jeunesse**

Le directeur de la structure exerce ses fonctions à temps plein et détient un BPJEPS.

### - **Les équipes de proximité**

#### **Sur les temps périscolaires et ALSH**

Sur une moyenne de 25 personnels de proximité, une dizaine d'animateurs intervient sur tous les temps d'accueils (matin/midi/soir/mercredi et ALSH). Ces personnels détiennent soit un BAFA, soit un CAP petite enfance (lorsqu'il s'agit de l'encadrement des plus jeunes enfants) et sont pour la plupart titulaires de la Fonction publique.

De la même manière, les personnes qui interviennent sur des temps non-complet sont également titulaires soit du BAFA soit du CAP petite enfance.

Les équipes enregistrent également un Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives (Catégorie B – titulaire) et un animateur diplômé d'une licence STAPS.

#### **Sur l'espace jeunesse**

Au nombre de 2 (directeur compris), les deux personnels sont diplômés de l'animation : Le directeur est diplômé BPJEPS et l'animateur permanent détient un BAFA. L'animateur employé sur un poste à temps plein intervient quotidiennement sur les temps d'accueil périscolaire (matin, soir et mercredi matin).

La mobilisation de ces deux acteurs sur les accueils de loisirs (pause méridienne comprise) favorise les passerelles entre les structures ACM/jeunesse, une continuité des actions et une prise en considération des rythmes de chacun.

## ▪ **Modalités d'inscription**

Les familles s'inscrivent aux différents accueils de loisirs par le biais du portail famille. En cas de difficulté, elles peuvent faire appel au service scolaire ou aux responsables des structures ACM.

Les familles peuvent s'inscrire à chaque activité (accueil du matin, restauration scolaire, accueil du soir, mercredi et ALSH) en fonction de leur besoin. Un délai de réservation et d'annulation a été fixé

par délibération n°21.04.32.9 fixant l'approbation du nouveau règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires, afin de pouvoir organiser au mieux les accueils et recevoir les enfants en toute sécurité.

Les modalités de tarification se font grâce au quotient familial sur les temps périscolaire et extrascolaire sauf pour la pause méridienne dont le tarif est calculé sur un taux d'effort (délibération n°21.04.31.8 fixant l'approbation des nouvelles modalités de calcul du quotient familial).

Les différents services communiquent avec les familles via le portail famille, par mail et grâce au Mag. Les documents importants comme le Dossier Périscolaire et Extrascolaire (dossier d'inscription) sont transmis via les cahiers de correspondance des écoles. Les familles peuvent également se rendre en mairie, afin d'échanger directement avec le service scolaire.

## ■ L'accueil des enfants en situation de handicap

Sont accueillis de plus en plus d'enfants en situation de handicap, reconnus par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) sur les deux groupes scolaires. Sur le temps scolaire, ces enfants sont accompagnés par des Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) qui ne sont pas présentes sur les différents accueils de loisirs.

Afin d'accompagner au mieux nos équipes dans l'accueil de ces enfants, nous avons mis en place un plan de formation sur la thématique du handicap afin que chaque animateur puisse acquérir des connaissances et compétences permettant d'appréhender l'accueil de ces enfants.

De plus une collaboration étroite entre l'école et la collectivité est mise en place afin de trouver ensemble des solutions pour faciliter l'accueil de ces enfants sur les structures en fonction des différents handicaps reconnus.

## ■ Les partenaires engagés dans le PEDT

La collaboration locale de l'ensemble des acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation est primordiale. Elle permet d'engager des projets transversaux qui visent à placer l'enfant au cœur d'un parcours éducatif, cohérent et de qualité.

D'autre part, la mobilisation des différents services municipaux est également une ressource nécessaire pour mener à bien les objectifs souhaités par l'équipe municipale.

Parmi les partenaires, on trouve :

- *Les élus locaux* : En charge de définir la politique enfance et jeunesse.
- *Les services municipaux* :
  - Les services Enfance-Education-Jeunesse-Restoration contribuent chaque jour au déploiement du PEDT. Acteurs au quotidien, les animateurs contribuent chaque jour au développement des enfants et des jeunes par une prise en compte des besoins et des rythmes.
  - Le service culturel est un de nos principaux partenaires pour la mise en commun d'actions culturelles sur les différents accueils et ce, tout au long de l'année (fête de la lecture, fête de la science, ...). Sans compter la médiathèque qui permet la découverte du livre et de susciter un attrait à la lecture.
  - Le service communication apporte son aide et ses compétences à la réalisation d'un petit journal destiné aux enfants et aux familles.
  - Avec les services techniques, en plus de l'entretien de nos locaux, un partenariat est établi quant à l'élaboration d'un jardin partagé entre l'école et les accueils périscolaires et extrascolaires. Un partage de connaissances avec le service espaces verts est mis en place afin de permettre aux enfants d'acquérir quelques connaissances en matière de faune et de flore.
  - La direction des Ressources Humaines par son implication à recruter des animateurs, ATSEM et former les personnels est également un appui majeur.

- **L'Éducation nationale** : Directeurs d'école et enseignants.
- **Les parents d'élèves** : Les parents sont également inclus dans les différents projets de la collectivité avec la mise en place de réunions périscolaires organisées plusieurs fois dans l'année.
- **Les associations culturelles et sportives** : La ville dispose d'un tissu associatif riche et varié dans les domaines de la culture et du sport. Pour autant, ce partenariat est difficile à mettre en place compte tenu de la contrainte des plannings des bénévoles. Des opérations sont envisagées afin d'essayer de développer un partenariat avec certaines d'entre elles.
- **Les partenaires institutionnels** : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et l'Éducation Nationale (EN).

## OBJECTIFS STRATÉGIQUES

L'équipe municipale souhaite porter certaines valeurs durant son mandat :

- Une démocratie participative
- La santé sera une priorité
- La convivialité et la solidarité avec les aînés
- La sécurité
- L'agrandissement de l'école des Hauts Fresnais
- Le mandat de la proximité

Les objectifs stratégiques ont été définis en partenariat avec les différents acteurs du comité de pilotage. Préalablement, un état des lieux des activités et projets a été réalisé afin de dégager des objectifs stratégiques et opérationnels à inclure au nouveau PEDT. À cela, s'ajoutent les projets que l'équipe d'animation et de direction souhaitent mettre en place dans les années à venir.

### ▪ Objectif stratégique du PEDT sur le secteur de l'enfance :

#### Créer une nouvelle offre d'accueil avec des pratiques novatrices :

##### Objectifs opérationnels :

- Former les agents à évoluer dans leurs pratiques professionnelles ;
- Mettre en place une pédagogie active sur les ACM et les groupes scolaires ;
- Créer un accueil de loisirs sur l'école des Hauts Fresnais pour les mercredis et vacances scolaires ;
- Inclure les enfants en situation de handicap en développant un partenariat actif entre les enseignants et les animateurs.

### ▪ Objectifs stratégiques communs sur le secteur de l'enfance et de la jeunesse :

#### Développer une démarche de coéducation

##### Objectifs opérationnels :

- Valoriser le tutorat intergénérationnel ;
- Impliquer les associations de la ville en mettant en place des partenariats ;
- Créer un espace d'échanges et de rencontres entre parents et professionnels de l'enfance.

## Accompagner l'enfant dans sa construction individuelle

### Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser les parents et les enfants à la santé ;
- Sensibiliser à l'environnement et la citoyenneté ;
- Éveiller les enfants à la vie culturelle et sportive.

## Objectifs stratégiques du PEDT sur le secteur de la jeunesse :

### Développer l'offre de service

#### Objectifs opérationnels :

- Proposer des accueils adaptés aux différentes tranches d'âges, 11-14 ans et 15-17 ans
- Coopérer avec des structures extérieures et les services internes de la commune

### Accompagner et renseigner les jeunes sur les dispositifs

#### Objectifs opérationnels :

- Organiser des sessions d'informations et de sensibilisation (sexualité, addictions, harcèlement, les dangers numériques...)

# PLAN D'ACTION PEDT/PLAN MERCREDI

## 1. Projets transversaux

### 1/ L'extension d'un groupe scolaire

Un grand projet sera mis en place sur les prochaines années avec l'extension du groupe scolaire des Hauts Fresnais. Cela permettra d'augmenter la capacité d'accueil du groupe scolaire pour passer de 8 à 16 classes. Une augmentation du nombre d'élèves est attendue au vu des constructions immobilières en cours sur le territoire.

Ce projet mobilise tous les différents acteurs éducatifs (enseignants, animateurs, Atsems, services municipaux) afin d'établir ensemble les besoins au sein de l'établissement scolaire dans le but d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles.

### 2/La formation des professionnels

En collaboration avec la Direction des Ressources Humaines, un plan de formation pluriannuel a été élaboré visant à la formation des équipes éducatives.

Parmi les formations identifiées, on y trouve des sessions dédiées aux pratiques professionnelles vers des méthodes éducatives innovantes, des formations qualifiantes du type BAFA, BAFD, des formations à l'hygiène et à la sécurité du type PSC1, évacuation incendie, équilibre alimentaire ...

Ces formations pourront être réalisées en interne ou en externe avec la collaboration du Centre National de la Fonction Publique (CNFPT) et des partenaires institutionnels ou encore par des organismes privés dédiés au domaine d'intervention.

### 3/ Le déploiement des passerelles

Le dernier projet transversal consiste à la mise en place de passerelles entre le centre de loisirs et le service jeunesse. Les CM2 fréquentant le centre de loisirs seront accueillis au coin jeu's durant le mois d'avril en présence de leur animateur référent afin de découvrir les lieux, d'échanger avec les animateurs du service jeunesse. Cela permet de créer du lien et de leur donner envie de fréquenter la structure.

## 2. L'enfance

### - Les activités

#### Centre de Loisirs Maternel

Des thématiques différentes seront proposées à chaque période de vacances permettant de définir de nouveaux axes :

- Septembre/octobre : thème libre ;
- Novembre/décembre : art et spectacle (avec élaboration d'un spectacle de fin d'année aux Daunettes) ;
- Janvier/février : culture et citoyenneté (action citoyenne, sensibilisation, partage de valeurs)
- Mars/avril : musique ;
- Mai/juin : sport et bien-être (travail sur le collectif et le vivre ensemble).

Ces thèmes seront travaillés chaque mercredi matin, le mercredi après-midi sera consacré aux activités spontanées (activités guidées par les animateurs répondant aux besoins et envies des enfants). Une nouvelle pédagogie est demandée aux animateurs pour mettre l'enfant au cœur de l'action.

#### Activités de l'année :

##### *Thème libre :*

- Activités culinaires (confection de pâtisseries, de salades de fruits, mini-pizzas...) :
  - Développer le plaisir de manger ce que l'on vient de préparer ;
  - Découvrir de nouvelles saveurs et de nouveaux aliments ;
  - Favoriser l'autonomie de l'enfant.
- Activités manuelles pour développer la motricité fine et appréhender de nouvelles activités pour les plus jeunes : objets décoratifs (bracelets, mosaïque, poterie, etc...), apprentissage, découpage + collage
  - Développer les aptitudes manuelles, ;
  - Découvrir les différents matériaux (décors, masques, objets...) ;
  - Appréhender les volumes, les formes, les couleurs ;
  - Faire appel au sens artistique, créatif et esthétique.

##### *Art et spectacle :*

Activités artistiques, éveil musical, chant, théâtre, peinture en musique, lecture, dessin, la ferme Tiligolo viendra sur le centre pour proposer un spectacle d'animaux, création de personnages de contes, fabrication de marionnettes, répétition spectacle de fin d'année

- Développer son attention et sa concentration ;
- Apprendre à canaliser son énergie ;
- Se connaître en découvrant son corps et ses limites ;
- Développer la prise de parole, maîtriser son langage, améliorer sa diction et exprimer ses émotions par la mise en place d'activités théâtrales

##### *Sport et bien-être :*

Découverte de jeux collectifs (épervier, poissons/pêcheurs, poule renard vipères etc...), explication des règles du jeu, création d'équipe, partage de valeurs.  
Expression corporelle, danse.

##### *Atelier relaxation :*

- Réduire son stress ;

- Améliorer sa capacité d'attention et de concentration ;
- Réguler ses humeurs : la relaxation aide à réguler les émotions et favorise le retour au calme ;
- Aider à l'endormissement et améliorer le sommeil pour les petites sections.

*Parcours de motricité, activités de coopération et d'opposition qui nécessitent une organisation collective pour atteindre un but commun.*

- Se reconnaître comme membre d'une équipe ;
- Reconnaître ses partenaires et adversaires ;
- Reconnaître un espace de jeu matérialisé ;
- Identifier le but commun du jeu.

*Culture et citoyenneté :*

- Sensibiliser au développement durable : gestion du tri des déchets sous forme de jeux, collecte de déchets dans la cours de récréation, jeu pour sensibiliser au vivre ensemble, élaboration de règles de vies, activités avec du matériel de récupération, création collective d'un globe terrestre ;
- Tendre vers une expérimentation du vivre ensemble par des prises de décisions et des projets collectifs ;
- Apprendre à coopérer ;
- Apprendre comment améliorer la communication pour régler ou éviter les conflits.

**Projets d'animation à destination des maternels (le 1<sup>er</sup> mercredi du mois)**

*À la découverte des livres*

Création d'un livre, séance de lectures et de découverte (couverture, page de garde, sommaire, page sensorielle)

- Se divertir ;
- Stimuler l'imaginaire ;
- Enrichir son vocabulaire ;
- Découvrir le monde.

*Mon potager*

Plantation sur la structure (légumes, fleurs), apprentissage de termes spécifiques

- Développer la curiosité, la patience et l'attention ;
- Travailler en équipe, cohésion ;
- Sensibiliser l'enfant à la préservation et au respect de son environnement ;
- Réaliser des semis pour apprendre et explorer le monde du vivant.

*Les 5 sens*

Découverte des 5 sens, jeux, animation, explication par l'image et le son

- Approche sensorielle ;
- Connaissance de soi et de son corps ;
- Affirmation de ses goûts ;
- Enrichissement de son vocabulaire

*Découverte des périodes de l'histoire*

Création d'objets selon les époques, découverte des différentes périodes de l'histoire par le biais d'explication, de lecture de façon ludique

- Apporter des connaissances aux enfants à travers diverses activités ;
- Favoriser l'épanouissement collectif et personnel ;
- Éveiller à la curiosité ;
- Favoriser l'ouverture d'esprit ;
- Favoriser l'autonomie.



## Centre de Loisirs Élémentaire

Tout au long de l'année l'équipe d'animation élémentaire s'efforce de proposer un panel d'activités riches et variées avec des objectifs pédagogiques à atteindre.

Seront proposées des activités de type :

- Manuelle
- Culinaire
- Sportive
- Expression
- Scientifique

### Axes de travail

Au-delà de ses divers domaines d'activités, l'équipe a décidé de suivre en lien avec le projet d'école deux axes à l'année : la citoyenneté et la culture.

Ainsi, tous les deux mois une action citoyenne (AC) est mise en place par l'équipe et réalisée avec les enfants. Des axes culturels sont quant à eux approfondis le mois suivant par l'action citoyenne.

Septembre : Élection des délégués (AC)

Février : Les arts visuels

Octobre : Les arts de l'expression

Mars : Nettoyons la nature (AC)

Novembre : Jouons avec nos différences (AC)

Avril : Les arts plastiques

Décembre : Les arts du spectacle et de la scène

Mai : La boîte solidaire (AC)

Janvier : Intergénérationnel (AC)

Juin : Sculpture et architecture

D'autre part, pour donner davantage la parole à l'enfant et le mettre encore plus au cœur des projets dont il est acteur, l'équipe a identifié un mercredi (le dernier de chaque mois) comme « le mercredi tout est permis » où l'enfant donne ses idées et ses envies d'activités. Chaque idée est recensée dans une boîte et le hasard décide de l'activité faite le jour J. L'enfant se sent donc plus écouté et ses choix mieux pris en considération.

### Projets d'animation élémentaire (1<sup>er</sup> mercredi du mois)

Chaque animateur réfléchit en début d'année à un projet d'animation qu'il mènera d'octobre à juin, avec des séances définies, des objectifs à atteindre sans oublier une évaluation quotidienne et finale.

Cette année, 6 projets d'animation sont mis en place pour l'année 2021/2022 :

- Le petit reporter ;
- À la découverte des dessins animés ;
- Art et culture du monde ;
- Les pays à travers leurs danses ;
- L'art et le recyclage ;
- Voyage autour du monde.

Certains projets seront reconduits sur les prochaines années notamment le petit reporter.

Des nouveaux projets seront mis à l'honneur comme le projet globetrotteur et savoir rouler à vélo. Ils sont en ce moment à l'étude sur les différentes structures pour une mise en place sur le temps scolaire et périscolaire.

### Les projets d'animations

- À la découverte des dessins animés : Travailler et découvrir par le plaisir ; Inventer en développant son imagination ; Travailler la concentration et la patience ; Prendre des initiatives et se montrer autonome ; Développer l'expression écrite et orale
- Le petit reporter : S'éveiller au journalisme ; Développer son expression écrite et orale ; Faire preuve d'imagination et de créativité ; Travailler en équipe ; Garder un lien continu avec les familles
- Art et culture du monde : Développer l'imagination et la créativité ; Favoriser la découverte d'ailleurs ; Sensibiliser au partage et à l'entraide ;
- Les pays à travers leurs danses : Approfondir la culture artistique ; Construire un langage corporel ; Travailler la communication ; Améliorer la motricité fine ; Exprimer des sentiments ; Accroître la citoyenneté en valorisant la coopération et l'écoute ; Développer la créativité
- L'art et le recyclage : Apprendre à travailler en groupe en expérimentant le sens du toucher et du partage ; Sensibiliser à l'écologie ; S'approprier son espace de loisirs
- Voyage autour du monde : Développer sa créativité ; Éveiller au monde qui nous entoure ; Approfondir les connaissances sur différents pays ; S'intéresser à la culture d'ailleurs ; Travailler ensemble dans un but commun.

## 3. La jeunesse

### - Les activités

En tant qu'accueil collectif de mineurs, nous nous efforçons de proposer un panel d'activités diverses et variées. Ainsi activités manuelles, jeux sportifs et jeux collectifs sont au programme toute l'année. De plus, des sorties culturelles et de loisirs sont proposées à chaque période de vacances scolaires.

Un séjour et des soirées camping sont également proposés de manière plus exceptionnelle.

Par ailleurs, des passerelles sont établies avec le centre de loisirs pour permettre aux élèves de CM2 de découvrir la structure et leur donner envie d'y prendre part. À compter du mois d'avril, les enfants ont accès à la structure lors des horaires d'ouvertures. Ils sont accompagnés par les animateurs du centre de loisirs le mercredi après-midi qui restent avec eux en vue de les aider à s'intégrer à ce nouveau groupe.

Créée en 2009, la ville détient un Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes élus pour 2 ans à la suite d'élections au sein des classes de CM1/CM2 et les élèves du collège. Ils ont pour mission de faire entendre leurs voix au sein de la commune et de proposer des actions ou aménagements en apportant leur regard de jeune citoyen.

Le CMEJ gère son propre budget et met en place les actions qu'ils proposent et qui sont validées en commission.

Il participe également de manière annuelle aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai, à une collecte alimentaire en partenariat avec le club 41 de Longjumeau.

D'autre part, un accompagnement des 16-25 ans est réalisé par la mise en place d'actions visant à leur émancipation. Chaque année, la commune propose une aide au permis, au BAFA et accompagne le dispositif tremplin citoyen. Les jeunes ayant un projet plus personnel peuvent être accompagnés et orientés vers nos partenaires (mission locale, ...).

## 4. Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants

	OUI	NON	Nature de cette articulation
Projet Éducatif Local		X	
Contrat Éducatif Local		X	
Contrat de Ville		X	
Contrat dans le domaine culturel			
Contrat Local d'Accompagnement à la Solidarité		X	
Convention Territoriale Globale	X		Passer en 2022 pour offrir un lien entre les différents secteurs petite enfance, enfance, jeunesse et la parentalité
Classe CHAM		X	
Foyer Culturel		X	
Plan Mercredi	X		Mise en place au 1 <sup>er</sup> septembre 2018
Génération 2024		X	
Section Sportive Scolaire		X	
Autres (préciser)		X	

## 5. Complémentarité entre les différents temps

Lors des différents conseils d'écoles, notre élu de secteur est toujours invité et présent au même titre que le responsable du service Enfance Éducation Jeunesse et de la restauration scolaire. Si le responsable ne peut être présent, les directeurs d'ACM prennent le relais.

Chaque année, des portes ouvertes sont organisées en début et en fin d'année afin de permettre aux familles de découvrir les locaux des ACM et rencontrer les équipes sauf lors du Plan Vigipirate.

Parallèlement, une réunion est organisée à chaque début d'année scolaire en présence des parents d'élèves, des directrices d'écoles, des élus de secteur, des directeurs de structures de loisirs et du responsable de secteur afin de présenter aux familles les différents projets mis en place au sein de l'ACM. C'est souvent l'occasion de lever les inquiétudes et répondre aux éventuelles questions des parents d'élèves.

Un temps d'échange est également organisé entre les directeurs de structures et les directrices d'écoles afin de se concerter sur les axes à développer au sein de l'école et créer du lien entre les deux entités.

## SUIVI et ÉVALUATION DU PROJET

### 1. Comité de pilotage

#### - Composition

Le comité de pilotage est composé des personnes suivantes :

- Mme FARGEOT Marie Claude, Maire-adjointe déléguée à la vie économique et à l'emploi, à l'enfance et à la culture ;
- Mme RENY Pierrette, Maire-adjointe à la petite enfance, à la jeunesse et à la restauration scolaire ;
- Mme BRIAND Anne, directrice Famille et directrice des Ressources Humaines ;
- Mme ROUSSELIÈRES France, cheffe du service Enfance Éducation Jeunesse Restauration ;
- Mme BOSI Lydie, Directrice périscolaire les Marais et directrice ALSH élémentaire
- Mme KEBICHE Sonia, Directrice périscolaire les Hauts Fresnais et directrice ALSH maternel

- Mr FAMECHON Maxime, Responsable service jeunesse et du CMEJ ;
- Mme MARY Laurène, Responsable des affaires culturelles ;
- Mme SECA Anouk, Directrice groupe scolaire les Marais ;
- Mme EOCHÉ DUVAL Céline, Directrice groupe scolaire les Hauts Fresnais ;
- Les parents d'élèves représentant des deux groupes scolaires ;
- Les différents présidents des associations ou leurs représentants ;
- Le(a) directeur(ice) du DSDEN ou son représentant ;
- Le(a) directeur(ice) de la CAF ou son représentant ;
- Le(a) directeur(ice) du SDJES ou son représentant ;
- La Ligue de l'enseignement.

### - **Modalité de pilotage**

Le premier comité de pilotage a permis aux différents acteurs éducatifs de se rencontrer même si pour la majorité, les différentes personnes se connaissaient déjà.

Nous avons commencé par un tour de table rapide puis la présentation d'un PEDT et pourquoi nous souhaitons le maintenir sur la commune. Ensuite, deux groupes ont été formés afin de réfléchir et élaborer les objectifs stratégiques pour l'enfance et la jeunesse au regard des besoins répertoriés.

Nous avons été aidés par le GAD et plus précisément la ligue de l'enseignement au fil de l'écriture de notre PEDT et notamment des copils. L'intervention d'une personne extérieure à la collectivité a été vraiment appréciée pour soulever des interrogations et des actions que nous n'aurions peut-être pas envisagées.

### - **Périodicité**

Le premier copil a eu lieu le mercredi 13 avril avec une partie du comité de pilotage. Cette première réunion a permis de présenter aux différents membres, les contours d'un projet éducatif territorial mais également d'organiser un travail de réflexion au vu du diagnostic de territoire et de ses besoins.

Un deuxième comité sera organisé courant juin pour présenter le PEDT aux différents acteurs éducatifs.

Le comité de pilotage se réunira une fois par an durant la période de validité du PEDT afin de mettre à jour les membres du comité de pilotage mais également les besoins repérés sur le terrain pour permettre la validation d'actions concrètes (exemple projet d'école valable qu'une année).

## **2. Évaluation du projet**

### ▪ **Périodicité**

Une fois par an, le comité de pilotage se réunira pour faire le bilan de l'année en cours. Cela permettra de s'assurer que les différents projets répondent bien aux objectifs stratégiques mis en place.

### ▪ **Indicateurs d'évaluation**

Concernant l'équipe d'animation :

- Des formations d'animateurs ont-elles eu lieu ?
- De nouvelles méthodes pédagogiques ont-elles été utilisées ?

Pour les enfants maternels :

- Les enfants ont-ils plus confiance en eux (prise de parole spontanée, investissement dans le choix des activités) ?
- Les enfants demandent-ils des activités diverses et variées lors des mercredis après-midi ?
- Les enfants sont-ils contents de venir sur le centre ? (Questionnaire)
- La motricité fine des enfants s'est-elle améliorée entre le début et la fin de l'année ?
- Les enfants font-ils preuve de fair play (apprendre la notion d'échec) ?
- Les enfants arrivent-ils à rester calmes lors d'activités demandant de la concentration (développement de la concentration) ?

Pour les enfants élémentaires :

- Les enfants réalisent-ils les activités sans forcément s'inspirer du modèle de l'animateur ?
- Les enfants arrivent-ils à se servir du matériel en autonomie ? (Développer la créativité)
- Lors des activités culinaires, les enfants sont-ils plus à l'aise avec le matériel et les recettes proposées ?
- Souhaitent-ils faire de nouvelles recettes ou toujours les mêmes ?
- L'animateur laisse-t-il les enfants pratiquer en autonomie ou fait-il la recette lui-même ? Fait-il pour, fait-il avec ou fait-il derrière ?
- Les enfants ont-ils porté leur choix sur des activités artistiques ou expressives ?
- Les enfants gèrent-ils mieux leurs émotions face à l'échec, le conflit, le stress, ... ?
- Les enfants sont-ils plus enclins à pratiquer des activités sportives au sein de l'ALSH (pourcentage d'enfants qui ont fait une activité physique par rapport au pourcentage des enfants ayant fait une activité manuelle) ?
- Est-il proposé aux enfants des activités sportives de coopération ou de compétition ?
- Les enfants sont-ils acteurs de leur journée ? Sont-ils demandeurs d'activités en particulier ?
- Les enfants sont-ils curieux, posent-ils des questions sur divers sujets afin d'enrichir leurs connaissances ?

Jeunesse :

- Les jeunes sont-ils investis dans les projets de la structure et de la collectivité (participation des jeunes à la vie de la commune) ?
- Les jeunes sont-ils force de propositions dans les activités proposées ?
- Les effectifs de la structure sont-ils en augmentation d'une année sur l'autre ?
- Y-a-t-il des conflits entre jeunes au sein de la structure ? Si oui, les conflits sont-ils réglés rapidement et la bonne entente retrouvée dans les meilleurs délais (apprendre la vie en collectivité) ?
- Les jeunes Ballainvillois sont-ils investis dans les aides mises en place par la collectivité (Aide au permis et aide au BAFA) ?